



**Ecole Catholique privée Saint-Eugène**

4 rue de Rome 37 370 Neuvy-le-Roi Tél : 02 47 24 40 49 / 06 30 80 51  
Mail : [steugene.neuvy@orange.fr](mailto:steugene.neuvy@orange.fr) Site internet : <http://www.ecolesteugene.com>

## Calendrier Période 4 Février - Mars - Avril 2019

### Février 2019

**Mardi 26 février** : Les élèves de la classe de CM seront initiés à l'escrime par un maître d'armes. Séance 1/6

### Mars 2019

**Vendredi 1er mars** : Vente de gâteaux organisée par l'APEL.

**Lundi 4 mars** : Les enfants inscrits au catéchisme seront accueillis par Mme De Saint Salvy dans l'enceinte de l'école.

**Mardi 5 mars** : Les élèves de la classe de CM seront initiés à l'escrime par un maître d'armes. Séance 2/6

**Samedi 9 mars** : Loto de l'école. Un mot circulera rapidement.

**Lundi 11 mars** : Les élèves de CE débiteront leur permis piéton.

**Mardi 12 mars** : Maminou viendra à la rencontre des enfants pour leur parler de la vie des Saints.  
Les élèves de la classe de CM seront initiés à l'escrime par un maître d'armes. Séance 3/6

**Mardi 19 mars** : Les élèves de la classe de CM seront initiés à l'escrime par un maître d'armes. Séance 4/6

**Jeudi 21 mars** : L'ensemble des élèves de l'école seront accueillis au cinéma. La séance est prévue à 10h30 pour les maternelles et à 14h pour les autres classes.

**Samedi 23 mars** : Portes Ouvertes de l'école de 9h à 12h. Les enfants ont donc classe lors de cette matinée. Un mot circulera rapidement.

**Lundi 25 mars** : Les enfants inscrits au catéchisme seront accueillis par Mme De Saint Salvy dans l'enceinte de l'école.

**Mardi 26 mars** : Carnaval de l'école. Un mot circulera rapidement.



**Ecole Catholique privée Saint-Eugène**

4 rue de Rome 37 370 Neuvy-le-Roi Tél : 02 47 24 40 49 / 06 30 80 51  
Mail : [steugene.neuvy@orange.fr](mailto:steugene.neuvy@orange.fr) Site internet : <http://www.ecolesteugene.com>

### Avril 2019

**Mardi 2 avril** : Les élèves de la classe de CM seront initiés à l'escrime par un maître d'armes. Séance 5/6

**Jeudi 4 avril** : Les élèves seront accueillis au sein de la bibliothèque de la commune.

**Vendredi 5 avril** : Les vacances auront lieu le soir même après la classe. Attention, la reprise ne se fera que le mardi 23 avril (le lundi 22 avril étant férié).